

L'Auvergne recrute, l'Auvergne forme

Forum Régional de l'emploi et de la formation

Point presse avec Arlette Arnaud-Landau,
vice-présidente du Conseil régional d'Auvergne chargée de
l'Apprentissage et de la Formation tout au long de la vie

Vendredi 23 novembre 2007
Grande Halle d'Auvergne de Cournon

Contact presse

Stéphanie Quéré – 04.73.31.85.58 – 06.81.87.31.33. – s.quere@cr-auvergne.fr
Clément Guérin – 04.73.31.93.58 – c.guerin@cr-auvergne.fr

Communiqué

La 3^{ème} édition des rencontres de l'Emploi « L'Auvergne recrute, l'Auvergne forme » (organisée par le Conseil régional, l'ANPE et l'Assédic Auvergne) s'est déroulée du 19 au 23 novembre 2007 sur l'ensemble de la région et se termine avec un rendez-vous régional, ce vendredi, à la Grande Halle d'Auvergne : Le Forum régional de l'emploi et de la formation.

Cette manifestation centrée sur l'emploi est d'abord un Forum de recrutement (organisé sous forme de « Villages » ex : le Village Agriculture, Industrie, cf. annexe : Présentation du Forum) qui permet de mettre en relation demandeurs d'emploi et entreprises qui recrutent.

En complément de l'aspect « mise en relation entreprise et demandeurs d'emploi », la Région souhaite montrer le dynamisme de l'outil de formation auvergnat qui offre des solutions variées aux demandes des personnes sans emploi (jeunes ou moins jeunes). Exemple: Le Portail de l'orientation, de la formation et de l'emploi en Auvergne (www.formationauvergne.com), qui réunit sur la toile pour la première fois, l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation auvergnats : fiches de l'ONISEP, descriptif emploi de l'ANPE, toutes les offres de formations publiques et privées...

Ce portail permet d'accéder en un instant à des informations concernant l'orientation, la formation professionnelle, les métiers et l'emploi en Auvergne, la validation des acquis de l'expérience, la mobilité européenne... . Il permet également la recherche de stages de formation ainsi que d'organismes de formation dans la région. Les informations présentes sur le site sont destinées à tous les publics qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés ou professionnels de la formation.

Fiche 1

La volonté de la Région en matière de politique de formation :

Simplifier les démarches, coordonner les acteurs.

La Région a adopté son PRDF (Plan Régional de Développement des Formations) en 2007. Ce document stratégique (quelles formations développer sur quels territoires?) eu pour but de concilier les besoin des individus, des entreprises et des territoires afin de bâtir de l'emploi durable. Dans cette optique, la Région est en train de réformer en profondeur le système des aides à la formation professionnelle.

La volonté de la Région est d'amener l'information sur la formation et l'emploi au plus près des individus et des entreprises. Pour répondre à ces exigences, la Région s'est dotée d'outils et a appuyé fortement la mise en ligne du portail unique d'information (Portail de l'orientation, de la formation et de l'emploi en Auvergne), créé par le CARIF-OREF, qui réunit sur la toile pour la première fois, l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation auvergnats (www.formationauvergne.com) : fiches de l'ONISEP, descriptif emploi de l'ANPE, toutes les offres de formations publiques ou privées...

Ce portail permet d'accéder en un instant à des informations concernant l'orientation, la formation professionnelle, les métiers et l'emploi en Auvergne, la validation des acquis de l'expérience, la mobilité européenne... . Il permet également la recherche de stages de formation ainsi que d'organismes de formation dans la région. Les informations présentes sur le site sont destinées à tous les publics qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés ou professionnels de la formation.

Dans cette même logique de coordination des acteurs, la Région a mis en œuvre il y a quelques mois 14 Comités Territoriaux Emploi/Formation (*COTEF*). Les COTEF sont des lieux d'échange de proximité, de mutualisation et de partage entre les acteurs de la formation et de l'emploi qui permettent une amélioration considérable de la connaissance réciproque du travail en commun des acteurs de la formation professionnelle.

Les COTEF doivent permettre d'analyser les besoins de main d'œuvre, mais aussi d'appréhender une partie de la demande sociale en formation ou encore d'identifier les métiers porteurs pour l'accès à l'emploi. Les diagnostics présenteront nécessairement une base commune mais ont déjà contribué à faire émerger des niches d'activités porteuses et innovantes dans certains secteurs comme celui des métiers du bâtiment (500 apprentis de plus chaque année en Auvergne) ou des entreprises du secteur aéronautique en Auvergne (potentiel de 11.000 emplois).

Fiche 2

Les dispositifs d'intervention du Conseil régional d'Auvergne en matière de formation

La Région finance à la fois des actions collectives et des actions individuelles et ce à différents niveaux de formation :

- Les **actions collectives, ouvertes à toutes les personnes sans emploi**, concernent entre autres les partenariats locaux mis en œuvre dans le but de répondre aux besoins de recrutement des entreprises régionales ou des branches professionnelles.
- Les **parcours individuels de formation**, soutenus par des aides (542 en 2007), permettent d'accompagner les jeunes et adultes demandeurs d'emploi à construire leur projet professionnel personnel et à suivre un stage de formation adapté.

La Région met également à disposition et finance plusieurs types de formation adaptés aux différents profils de demandeurs d'emploi :

- L'école de la 2^{ème} chance a été créée et portée par la Région, elle permet l'intégration professionnelle et sociale durable d'un public sorti du système éducatif sans qualification ni emploi (234 stagiaires au cours du 1^{er} semestre 2007).
- La VAE (validation des acquis de l'expérience) permet de faire reconnaître son expérience (professionnelle ou non) afin d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle. La Région prend désormais en charge les parcours de VAE des demandeurs d'emploi.
- La Région encourage le développement de la FOAD (Formation Ouverte à Distance) qui met les nouvelles technologies au service de la formation permettant une offre plus large tout en veillant au respect d'une interface humaine. Il existe déjà des cursus en ligne débouchant sur un véritable diplôme dans les secteurs du tertiaire administratif et du bâtiment (38.000 heures effectuées en 2007).
- La Région est compétente en matière d'apprentissage, voie qui se décline sur tous les niveaux de formation (du CAP au diplôme d'ingénieur), et connaît une évolution importante (+4% en 5 ans). Ce sont les effectifs dans le secteur du bâtiment qui connaissent la plus forte augmentation avec +20% sur cette même période. La Région procèdera en 2008 au re-conventionnement des Centres de Formation et d'Apprentissage (CFA) pour 5 ans, ce qui permettra d'agir de manière ciblée et cohérente dans le domaine de l'apprentissage.
- La Région a décidé depuis cette année d'assurer la gratuité des formations d'aide-soignant, d'ambulancier et d'auxiliaire de puériculture (156 personnes ont pu bénéficier de ce dispositif en 2007).

Annexe

Forum Régional de l'Emploi et de la Formation Programme de la journée du 23 novembre 2007



VENDREDI 23 NOVEMBRE 2007

C'est d'abord un Forum de recrutement qui permet la mise en relation de demandeurs d'emploi et de chefs d'entreprise qui recrutent.
C'est en même temps des informations sur des formations qualifiantes utiles dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle.

➤ 12 villages métiers regroupant plus de 100 entreprises proposant de très nombreuses opportunités d'embauche et une trentaine d'organismes de formation à la disposition du public :

Village Industrie	Village Transport et logistique
Village Bâtiment et Travaux Publics	Village Informatique & TIC
Village Industrie Agro-alimentaire	Village Vente – Commerce
Village Agriculture	Village Banque – Assurance

Village Hôtellerie-Restauration Tourisme
Village Services aux entreprises
Village Santé – Travail social
Village Sécurité – Défense

C'est aussi un lieu d'information, d'orientation et d'aide à l'évaluation.

➤ 5 villages « Services aux demandeurs d'emploi » regroupant plusieurs partenaires régionaux, spécialistes de la relation entre les entreprises et les demandeurs d'emploi et offrant tout un ensemble de services : information, orientation, aide à l'évaluation.

Village Information – Orientation
Village International
Village Création et reprise d'entreprise
Village Rédaction de CV et préparation à l'entretien d'embauche
Village Evaluation recrutement par la Méthode de Recrutement par Simulation

➤ C'est enfin un lieu d'échange au travers de 7 colloques sur les problématiques actuelles de l'emploi et de la formation :

« Quelles pistes pour remédialiser les zones rurales ? »
« Quelles informations nécessaires à la création d'entreprises médicales en zone rurale ? »
« Le salariat dans l'agriculture » animée par la journaliste Catherine Alazard
« Travailler à l'étranger »
« L'emploi et les seniors » animée par la journaliste Catherine Alazard
« Présentation du portail régional d'information sur la formation tout au long de la vie »
« Le régime social des indépendants »

➤ Deux espaces d'information sur les techniques d'appui à l'embauche et d'insertion des Travailleurs Handicapés seront en outre ouverts aux entreprises.